

Conditions de vente des produits

IMPORTANT – LIRE ATTENTIVEMENT : L'UTILISATION DES PRODUITS CELL SIGNALING TECHNOLOGY EUROPE, B.V. (« CST ») EST SOUMISE AU CONTRAT CI-DESSOUS. EN ACHETANT DES PRODUITS CST, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT AVEC CST. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT, ANNULEZ VOTRE COMMANDE ET RETOURNEZ LE PRODUIT NON OUVERT ET NON UTILISÉ COMME INDIQUÉ CI-DESSOUS POUR ANNULER VOTRE FACTURE OU RECEVOIR UN REMBOURSEMENT INTÉGRAL.

1. Contrat. Ce qui suit constitue les conditions générales standard (« **Conditions** ») en vertu desquelles Cell Signaling Technology Europe, B.V. (« **CST** ») vend et transfère autrement (i) les produits du catalogue CST (« **Produit du catalogue** »), (ii) les produits fabriqués selon les spécifications du Client, y compris la formulation en vrac et personnalisée (« **Produit personnalisé** ») ; (iii) les instruments (y compris leurs composants) destinés à la recherche en sciences de la vie (« **Instruments** ») ; et (iv) les logiciels tiers SoftGenetics® proposés par CST (« **Logiciel SoftGenetics** »). Le Produit catalogue, le Produit personnalisé, les Instruments et le Logiciel SoftGenetics sont collectivement désignés par le terme « **Produit** », sauf indication contraire. « **Logiciel de l'Instrument** » désigne tous les programmes de micrologiciel et fichiers associés qui sont incorporés, intégrés ou autrement fournis par CST avec les Instruments ; tous les programmes logiciels ou applications et fichiers associés fournis qui sont incorporés, intégrés ou autrement fournis par CST avec les Instruments ; toutes les versions modifiées et mises à niveau ou améliorations de ces programmes fournies par CST (par exemple celles fournies par le biais de mises à jour Web) ; et toutes les copies de ces programmes et fichiers. « **Documentation** » désigne la documentation fournie par CST en lien avec les Instruments et/ou le Logiciel de l'Instrument. Les présentes Conditions s'appliquent à toute personne ou entité achetant ou recevant autrement un Produit directement ou indirectement de CST, d'une société affiliée de CST ou d'un distributeur de CST, et à toute personne ou entité utilisant le Produit (le « **Client** »). Les présentes Conditions s'appliquent à toute commande de Produit, quel que soit le mode de commande (par ex., Internet, électronique, e-mail, téléphone, télécopie) utilisé pour effectuer l'achat ou le transfert du Produit (« **Commande** »). La seule exception à l'applicabilité des présentes Conditions est l'existence d'un Accord inter-entreprise (tel qu'énoncé à l'Article 2) au moment où une Commande est reçue pour un Produit couvert par l'Accord inter-entreprise.

Certains Produits de CST sont soumis à des licences de propriété intellectuelle, à des licences logicielles ou à d'autres conditions contractuelles de tiers que le Client ne trouvera pas ici (« **Conditions supplémentaires** »). Si de telles Conditions supplémentaires existent pour le Produit acheté, elles se trouveront dans une notice du produit ou un contrat écrit qui accompagne le produit ou qui est associé à ce dernier. Les Conditions supplémentaires pour le Logiciel SoftGenetics se trouvent dans les contrats de type « click-wrap » associés au Logiciel SoftGenetics, dont des copies sont jointes aux présentes en Annexe B-1 et en Annexe B-2. Les Conditions supplémentaires sont transmises à tout utilisateur final et s'appliquent en cas d'utilisation autorisée ou non autorisée du Produit par le Client ou tout autre utilisateur final. Si le Client ne sait pas s'il existe des Conditions supplémentaires pour le Produit, il doit contacter le Service client de CST à l'adresse customerservice.eu@cellsignal.com.

En passant une Commande de produits, le Client accepte d'être lié par les présentes Conditions et toutes les Conditions supplémentaires. Une Commande acceptée par CST (à l'exclusion de toute Condition supplémentaire, différente ou contradictoire autre que l'identification du Produit, la quantité et les Spécifications personnalisées), les présentes Conditions et toutes Conditions supplémentaires sont collectivement désignées dans les présentes comme étant un « **Contrat** ».

2. Conditions de vente et de transfert exclusives. À moins qu'il n'y ait un Accord inter-sociétés en vigueur, un Contrat représente l'intégralité de l'accord entre le Client et CST en ce qui concerne l'objet des présentes et annule et remplace toute transaction, performance ou usage commercial antérieurs, et tout accord préalable entre le Client et CST (écrit ou oral), concernant cet objet ; à condition toutefois que si CST et le Client ont un accord antérieur régissant des informations confidentielles (un « **Accord de divulgation confidentielle** »), ledit Accord de divulgation confidentielle restera pleinement en vigueur et de plein effet uniquement en ce qui concerne les informations confidentielles divulguées en vertu des présentes avant la date de la Commande. Toutes les conditions supplémentaires, différentes ou contradictoires que le Client peut fournir, qui figurent ou sont énoncées dans la commande du Client ou dans tout autre document d'achat ou de confirmation, qu'elles modifient matériellement ou non tout accord, constituent des modifications matérielles auxquelles CST s'oppose expressément, et ne sont pas des conditions d'un accord auquel CST est lié.

CST se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment. Toute modification des présentes Conditions ne s'appliquera pas à un Contrat pour toute Commande CST reçue avant que la modification ne soit en vigueur. La date de révision la plus récente se trouve à la fin des présentes Conditions.

CST peut, à son entière discrétion, conclure de temps à autre un contrat écrit négocié séparément et signé par un représentant dûment autorisé de CST pour la fourniture de certains Produits dont les conditions diffèrent ou s'ajoutent aux présentes conditions (« **Accord inter-sociétés** »). Les conditions de tout Accord inter-sociétés s'appliquent uniquement aux Commandes à compter de sa date d'entrée en vigueur et uniquement aux Commandes de produits couvertes par ledit Accord.

3. Commande. CST propose plusieurs méthodes pour soumettre des commandes de produits : Internet, électronique, e-mail, télécopie et téléphone. Pour obtenir des informations spécifiques sur la manière de passer une commande, veuillez consulter CST en ligne sur <http://www.cellsignal.com/about/orderInformation.jsp> ou <https://www.bioke.com/>. Une Commande doit indiquer l'identification et la quantité du ou des Produit(s) souhaités et les Spécifications particulières pour les demandes de Produits spécifiques. Le Client doit fournir des coordonnées et des informations de facturation complètes et exactes. Le fait de ne pas fournir de coordonnées et d'informations de facturation complètes et exactes constitue une violation des présentes Conditions, et peut entraîner des retards de traitement de la Commande ou l'annulation de la Commande. La commande et l'achat du Produit par le Client sont expressément conditionnés à l'acceptation par le Client des présentes Conditions et de toutes Conditions supplémentaires. Toutes les Commandes sont soumises à l'acceptation de CST conformément à l'Article 5. La confirmation écrite d'une Commande par Internet, par voie électronique, par e-mail, par télécopie ou par téléphone n'est pas requise. Si la confirmation d'une Commande est envoyée par le Client, elle doit porter la mention « **COMMANDE CONFIRMÉE, NE PAS DUPLIQUER** ».

4. Annulation de commande. Le Client ne peut pas annuler ou modifier une Commande une fois que celle-ci a été emballée, sauf au cas par cas avec une confirmation écrite de CST. Dans tous les cas, le Client ne peut pas annuler ou modifier une Commande après l'expédition du Produit. Les Commandes qui ne peuvent pas être annulées peuvent être renvoyées conformément à l'Article 12. Les Commandes de produits personnalisés ne peuvent pas être annulées passé un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de la réception d'une Commande par CST.

5. Acceptation de la commande. Toutes les commandes sont soumises à l'acceptation de CST, soit par écrit, soit par l'expédition du produit. CST peut accepter toute Commande en tout ou en partie. CST se réserve le droit de refuser ou d'annuler une Commande pour quelque raison que ce soit, y compris pour cause de limitation des quantités disponibles, d'inexactitude des informations de commande ou de facturation, d'erreur dans les informations relatives aux produits ou aux prix, ou de tout autre problème potentiel identifié par CST. CST contactera le Client si une partie ou la totalité d'une commande est annulée ou si des informations supplémentaires sont nécessaires pour qu'elle soit acceptée, à condition que le Client ait fourni des informations

de contact par courrier électronique au moment de la commande. Toutes les Commandes sont acceptées à condition que toute Condition supplémentaire, différente ou contradictoire, qu'elle modifie sensiblement ou non tout Contrat, figurant ou énoncée dans la Commande du Client ou dans tout autre document d'achat ou de confirmation, constitue une modification importante, fasse l'objet d'une opposition expresse de la part de CST et ne soit pas une condition d'un contrat qui lie CST.

6. Expédition et livraison. Les expéditions sont effectuées conformément aux pratiques commerciales standard de CST par l'intermédiaire d'un transporteur commun sélectionné par CST. CST n'assumera aucune responsabilité en lien avec l'expédition et le transporteur ne sera pas interprété comme étant un mandataire de CST. Toutes les expéditions se font sous réserve de disponibilité et les expéditions partielles sont autorisées. Les délais d'expédition sont approximatifs et CST déploiera des efforts raisonnables d'un point de vue commercial pour effectuer les expéditions comme indiqué. CST peut suspendre ou retarder l'expédition ou annuler une Commande à tout moment en attendant la réception de garanties adéquates sur la capacité du Client à payer, y compris le paiement anticipé intégral ou partiel ou le paiement de tout montant dû. CST ne sera pas responsable des dommages ou pénalités liés à un retard d'expédition ou de livraison, à l'annulation d'une commande ou à l'absence de notification d'un retard ou d'une annulation, quelle qu'en soit la raison.

Tous les Produits sont livrés (i) FCA pour les expéditions au sein de l'Union européenne et (ii) CPT pour les expéditions en dehors de l'Union européenne. Toutefois, pour les expéditions adressées directement aux utilisateurs finaux, les Produits sont livrés DPU (Incoterms 2020). Le Client paiera ou remboursera à CST tous les frais de transport, de fret, d'assurance, de chargement, d'emballage et de manutention (« **Frais de livraison** ») ; les frais de vente, d'utilisation, d'accise, d'importation, de privilège ou toute taxe ou droit similaire prélevé par tout gouvernement (« **Taxes** ») ; et les frais de stockage et tous les autres frais applicables à l'expédition et à la livraison du Produit. Les livraisons partielles sont autorisées. Le rejet par le Client de tout Produit ne modifie pas le risque de perte tant que le Produit n'est pas retourné à CST conformément à l'Article 12.

7. Titre. La propriété du Produit (à l'exclusion de la propriété de tout Logiciel SoftGenetics ou Logiciel d'instrument qui restera celle de CST ou de ses concédants de licence) est transférée au Client dès l'instant où CST confie le Produit au transporteur, sous réserve du paiement intégral et des limitations prévues dans les présentes Conditions et tout Contrat.

8. Prix. Le prix des Produits du Catalogue correspond à la liste de prix de CST pour le pays européen concerné, en vigueur à la date de réception de la Commande, à moins que CST n'en convienne autrement par écrit. Le prix des Produits et Instruments Personnalisés est fixé par devis. Tous les prix sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les prix du Produit n'incluent pas les Frais de livraison, les Taxes ou les frais de stockage et tous les autres frais applicables à l'expédition et à la livraison du Produit. Ces frais seront ajoutés à la facture du Client.

9. Taxe. La taxe de vente sera ajoutée lors de l'expédition vers des juridictions où CST est en charge de la collecte de la taxe de vente, à moins que le destinataire ne dispose d'informations d'exonération valides dans le dossier de CST. Le Client est seul responsable de toute autre taxe applicable et accepte d'indemniser CST pour toute taxe qui n'aurait pas été correctement payée par le client. Il incombe au Client de confirmer l'exemption et de fournir tous les documents d'exemption valides applicables. Le Client doit contacter CST pour corriger ou mettre à jour ses informations de compte et pour noter toute mise à jour à cet effet sur les Commandes correspondantes.

10. Paiement. Le Client paiera tous les produits qu'il aura commandés conformément à une Commande acceptée par CST. Le Client paiera les prix indiqués dans la facture correspondante. Le paiement est dû au moment de la passation d'une Commande et doit être effectué au plus tard 30 jours après la date de la facture (ou tout autre délai convenu par écrit par les parties). Le paiement doit être effectué en euros. Toutefois, les paiements des Clients au Royaume-Uni peuvent être effectués en livres sterling. Le Client ne sera facturé que pour le Produit expédié. Les produits en attente de livraison seront facturés au moment de l'expédition. Si le

client est en retard dans le paiement, CST peut, sans que cela n'affecte ses autres droits ou recours, suspendre l'expédition, annuler les commandes, rejeter les commandes futures et/ou facturer des intérêts à titre de frais de retard. Les intérêts courent à compter de la date d'échéance jusqu'au paiement, au taux d'un pour cent et demi (1,5 %) par mois (18 % par an) ou à un montant inférieur au taux d'intérêt maximal autorisé par la loi. Le Client paiera tous les frais raisonnables, y compris les honoraires d'avocat, engagés par CST pour recouvrer tout solde en souffrance. Les Parties excluent explicitement par les présentes l'article 6:92 du Code civil néerlandais.

11. Inspection. Dans les dix (10) jours suivant la réception par le Client d'un envoi de Produit (autre qu'un envoi d'Instrument, qui est couvert par l'Article 21 ci-dessous), le Client inspectera l'envoi pour vérifier l'état (autre qu'un Produit non conforme tel que décrit à l'Article 12), la quantité et l'identité du Produit expédié. Un envoi de Produit qui n'est pas conforme compte tenu de l'état visible à la livraison, de la quantité ou de l'identité du Produit reçu, ou des envois en double en raison de documents de confirmation marqués de façon incorrecte (« **Envoi non conforme** ») peut donner lieu à un retour conformément à l'Article 12.

12. Retours. Le Produit (autre que les Instruments, qui sont couverts en vertu de l'Article 21 ci-dessous et le Logiciel SoftGenetics qui est couvert en vertu de l'Article 22 et dans les Conditions supplémentaires de l'Annexe B-1 et de l'Annexe B-2) peut donner lieu à un retour par le Client à la discrétion de CST et conformément aux exigences du présent Article 12. Pour tous les retours, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du service client de CST ou du « **Scientifique chargé de l'assistance technique** » de votre bureau CST local ou du distributeur le plus proche (indiqué à l'adresse <https://www.cellsignal.com/about-us/cst-antibody-performance-guarantee>) (« **Autorisation de retour** »), et le Client doit suivre toutes les autres instructions raisonnables fournies par CST. CST n'acceptera pas les retours, et aucun remplacement ni crédit ne sera émis et aucune facture ne sera annulée sans Autorisation de retour. Si CST le demande, le Client mettra le Produit à disposition pour inspection par CST ou son mandataire. Les commandes personnalisées ne peuvent pas donner lieu à un retour. Les réclamations pour une Expédition non conforme doivent être faites par écrit à CST dans les dix (10) jours civils suivant la réception du Produit et du Produit retourné comme indiqué ci-dessous dans les Articles 12(a) et 12(b), le cas échéant. Les réclamations pour un Produit qui ne sont pas conformes à la Garantie limitée énoncée à l'Article 16 (« **Produit non conforme** ») doivent être faites, et le Produit doit être retourné, conformément aux conditions de la Garantie limitée de l'Article 16. Si le Client n'accepte pas les présentes Conditions, les réclamations doivent être faites par écrit à CST dans les dix (10) jours civils suivant la réception du Produit et du Produit retourné comme indiqué ci-dessous dans le présent Article 12(c).

(a) En cas d'erreur de CST dans l'exécution d'une Commande, le retour du Produit d'une Expédition non conforme est à la charge de CST et ce dernier, à son entière discrétion, remplacera le Produit d'une Expédition non conforme ou émettra un crédit intégral. Le produit d'une expédition non conforme en raison d'une erreur de CST doit être retourné dans les dix (10) jours suivant la réception d'une autorisation de retour dans l'emballage d'origine, non ouvert et non utilisé. Ce recours est le seul et unique recours du Client et la seule et unique responsabilité de CST pour les réclamations d'Expédition non conforme dues à une erreur de CST et remplace tous les autres recours ou réclamations pour dommages que le Client pourrait exercer à l'encontre de CST.

(b) En cas d'erreur du Client en commandant le Produit, le retour de l'Expédition non conforme est aux frais du Client et peut donner lieu à un crédit partiel à l'entière discrétion de CST. CST n'émet pas de crédit intégral pour le Produit retourné d'une Expédition non conforme en raison d'une erreur du Client, car le Produit est périssable et CST ne peut pas être assuré de la qualité du Produit retourné. Le crédit partiel tient compte du prix facturé du Produit retourné moins (i) des frais de retour d'un montant de 10 % du prix facturé, et (ii) les Frais de livraison initiaux. Certains produits, tels que déterminés par CST, peuvent ne pas être éligibles pour un crédit partiel en raison des exigences d'emballage et de stockage nécessaires pour maintenir la stabilité du produit qui ne peut être assurée au cours du processus de retour, ou de l'état du produit retourné. Le produit d'une livraison non

conforme due à une erreur du client doit être retourné dans les dix (10) jours suivant la réception d'une Autorisation de retour dans l'emballage d'origine, non ouvert et non utilisé. Le Client est responsable des frais d'expédition de retour. Ce recours est le seul et unique recours du Client et la seule et unique responsabilité de CST pour les réclamations d'Expédition non conforme dues à une erreur du Client et remplace tous les autres recours ou demandes de dommages-intérêts que le Client pourrait exercer à l'encontre de CST.

(c) Si le Client n'accepte pas les présentes Conditions et que le Produit est retourné conformément au présent Article 12(c), CST annulera la facture dudit Produit, ou si la facture en question a été payée par le Client, CST procédera à un remboursement intégral. Le produit doit être retourné dans les dix (10) jours suivant la réception d'une Autorisation de retour dans son emballage d'origine, non ouvert et non utilisé. Le Client est responsable des frais d'expédition de retour. Ce recours est le seul et unique recours du client et la seule et unique responsabilité de CST pour les produits retournés en raison du désaccord du Client avec les présentes Conditions et remplace tous les autres recours ou demandes de dommages-intérêts que le Client pourrait exercer à l'encontre de CST.

13. Produit personnalisé. CST peut, à son entière discrétion, accepter ou rejeter une demande de fabrication de Produits personnalisés. La passation par le Client d'une Commande de Produit Personnalisé vaut accord, déclaration et garantie du Client que (i) le Client dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour divulguer et fournir à CST tous les documents, informations, conceptions, plans et spécifications pour ledit Produit personnalisé (« **Spécifications personnalisées** ») pour une utilisation dans la fabrication dudit Produit Personnalisé pour le Client, (ii) le Client accorde par les présentes à CST tous les droits nécessaires pour fabriquer ledit Produit personnalisé, (iii) il n'y a aucun défaut ou danger, latent ou autre, en ce qui concerne les Spécifications personnalisées, (iv) la réception et l'utilisation par CST des Spécifications personnalisées et la fabrication dudit Produit personnalisé pour le Client et/ou la vente dudit Produit personnalisé au Client ne violent ni ne détournent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, et (v) la fabrication et la vente de ce Produit personnalisé sont conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur. Le Client est seul responsable de toutes les Spécifications personnalisées. Si CST fait une suggestion concernant les Spécifications personnalisées à la demande du Client ou autrement, le Client demeure seul responsable de la sélection, de l'application, du traitement et de l'utilisation appropriés de toute suggestion CST concernant les Spécifications personnalisées. CST peut, à son entière discrétion, accepter ou rejeter les demandes de changement soumises par le Client et le Client assumera tous les coûts encourus et supplémentaires de mise en œuvre de toute demande de changement, y compris, sans limitation, le coût en temps et en matériel subi avant une demande de changement, ainsi que le coût de l'exécution de la demande de changement.

14. Licence d'utilisation limitée et restrictions d'utilisation. Le Produit (à l'exclusion du Logiciel SoftGenetics) est vendu, transféré et concédé sous licence pour une utilisation par le Client pour des activités *in vitro*, des études sur des animaux en laboratoire et des RECHERCHES INTERNES UNIQUEMENT. Aucun autre droit ou licence n'est accordé au Client, explicitement, implicitement, par préclusion ou autrement. Le Produit n'est pas soumis à un examen réglementaire, validé pour une utilisation diagnostique, prophylactique, thérapeutique ou clinique, à des fins de sécurité d'emploi et d'efficacité, ou pour toute autre utilisation ou application spécifique, sauf indication expresse dans la fiche technique. Le Client est seul responsable de la sélection, de l'application, du traitement et de l'utilisation appropriés du Produit (y compris de l'incorporation du Produit dans un autre produit ou de la modification du Produit), et de l'adoption de précautions de sécurité, le cas échéant. Le Client est seul responsable du respect, de la manipulation et de l'utilisation du Produit et des résultats de l'utilisation du Produit conformément (1) aux bonnes pratiques de laboratoire, (2) à toutes les lois, réglementations et politiques gouvernementales en vigueur, et (3) à toutes les approbations, permissions, autorisations et/ou licences nécessaires pour la recherche du Client et les autres utilisations prévues, y compris les droits d'utilisation des droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie.

Comme condition importante pour que CST fournisse son Produit au Client, le Client ne doit pas, directement ou indirectement, utiliser le Produit ou ses composants (1) pour modifier le Produit ou ses composants, à l'exception d'une UTILISATION DE RECHERCHE INTERNE *in vitro* non commerciale (y compris des études animales en laboratoire) ; (2) pour fournir un service commercial, ou pour fournir des informations ou des données commercialement pertinentes à un tiers ; (3) à des fins de diagnostic, prophylactiques ou thérapeutiques ; (4) pour une utilisation sur des animaux ou des êtres humains à des fins de diagnostic clinique ou à des fins médicamenteuses ; (5) pour tenter de faire de l'ingénierie inverse, de désassembler ou d'effectuer toute autre analyse de composition, structurelle, fonctionnelle ou autre visant à connaître la méthodologie, les composants, les formules, la séquence, les processus, la composition ou la production de tout Produit ou d'une partie de celui-ci ; (6) pour la fabrication ; (7) pour la revente ou le transfert sous quelque forme que ce soit à un tiers ; ou (8) à toute autre fin commerciale. Toute utilisation du Produit à des fins de diagnostic, prophylactiques ou thérapeutiques, ou tout achat du Produit pour la revente (seul ou en tant que composant) ou à d'autres fins commerciales, nécessite une licence distincte de CST. L'octroi de licence et les restrictions d'utilisation du Logiciel SoftGenetics sont énoncés dans les Conditions supplémentaires.

15. Contrôles des exportations. Le Client se conformera à toutes les lois, réglementations et règlements en vigueur aux Pays-Bas.

16. Garantie limitée pour les produits autres que les Instruments et le Logiciel SoftGenetics. CST garantit que chaque Produit (à l'exclusion des Instruments couverts à l'Article 21 et du Logiciel SoftGenetics couvert dans les Conditions supplémentaires) sera conforme aux spécifications énoncées sur la fiche technique incluse et couvrant le Produit (« **Fiche technique** ») lorsqu'il est utilisé de manière appropriée dans des conditions normales et comme indiqué dans la Garantie de performance des anticorps de CST disponible à l'adresse <https://www.cellsignal.com/about-us/cst-antibody-performance-guarantee> (« **Garantie limitée** »). La Garantie limitée s'étend sur douze (12) mois après la réception du Produit (« **Période de garantie** »). Si des modifications sont apportées aux critères physiques d'un Produit, la description figurant dans la fiche technique fournie avec le Produit remplacera les informations contenues dans le catalogue de Produits CST.

Cette garantie limitée couvre uniquement les problèmes causés par des défauts de matériel ou de fabrication lorsque l'utilisation se fait dans des conditions normales de laboratoire. La Garantie limitée ne couvre pas les problèmes causés par toute autre raison, y compris, mais sans s'y limiter, les problèmes dus à l'usure normale, aux catastrophes naturelles, à l'utilisation abusive, aux limitations technologiques, à la fabrication personnalisée conformément aux Spécifications personnalisées, à la négligence ou à un accident causé par le Client, au contact avec des produits chimiques ou des environnements mal utilisés ou non approuvés, à la modification du Produit ou à sa combinaison avec tout autre produit, sauf indication expresse dans les Fiches techniques.

À son entière discrétion, CST accepte de remplacer le Produit non conforme gratuitement ou d'émettre un crédit à concurrence du prix facturé (à l'exclusion des Frais de livraison initiaux). Le Client informera CST par écrit de tout Produit non conforme et fournira la raison du rejet pendant la Période de garantie. Toute réclamation non reçue pendant la Période de garantie est annulée et rejetée. Le Client retournera le Produit non conforme conformément à l'Article 12, paragraphe 1. Ce recours est le recours unique et exclusif du Client et la responsabilité unique et exclusive de CST pour les réclamations de Produit non conforme. Ce recours remplace tous les autres recours ou demandes de dommages-intérêts que le Client pourrait exercer à l'encontre de CST. En concluant le contrat avec CST, le Client confirme qu'il ne s'est pas appuyé sur une autre garantie ou déclaration de CST que la garantie prévue dans le présent article 16 et que le Client a pris en compte l'absence de toute autre garantie, déclaration ou indemnité lors de la conclusion du contrat avec CST.

LA GARANTIE LIMITEE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES, IMPLICITES, LÉGALES OU AUTRES. SANS LIMITER LE CARACTÈRE GÉNÉRAL DE CE QUI PRÉCÈDE, LE PRODUIT EST FOURNI SANS GARANTIE DE QUALITE MARCHANDE, D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER, D'ADEQUATION, DE NON-

CONTREFAÇON, DE RESULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE TOUT PRODUIT, DE VALIDITÉ DE TOUS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, QU'IL SOIENT ÉTABLIS OU EN ATTENTE, DE LA VALIDITÉ DE TOUT DROIT DE LICENCE DE TIERS, OU DE L'ABSENCE DE DÉFAUTS LATENTS OU AUTRES, QU'ILS SOIENT OU NON DÉTECTABLES ; QU'ILS DECOULENT D'UNE LOI OU D'UNE AUTRE DISPOSITION LEGALE OU D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE, D'UNE TRANSACTION OU D'UN USAGE COMMERCIAL, TOUS CES ELEMENTS ETANT EXPRESSEMENT REJETES PAR LA PRESENTE. LA GARANTIE LIMITÉE DE CST NE S'APPLIQUE QU'AU CLIENT ACHETEUR INITIAL ET NE PEUT ETRE TRANSFEREE A AUCUNE AUTRE PARTIE. L'APPLICABILITE DES ARTICLES 7:17 A 7:22 DU CODE CIVIL NEERLANDAIS EST EXPLICITEMENT EXCLUE.

17. Limitations des recours. EN AUCUN CAS CST OU SES FOURNISSEURS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS LE CLIENT DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF, INDIRECT OU EXEMPLAIRE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU D'OPPORTUNITÉ, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, QU'IL S'AGISSE D'UNE RUPTURE OU D'UNE RÉPUDIATION DE CONTRAT, D'UN DÉLIT, D'UNE RUPTURE DE GARANTIE, D'UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE, QUE CST AIT ÉTÉ OU NON INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELLES PERTES OU DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT LES RECOURS EXCLUSIFS ÉNONCÉS DANS LES ARTICLES 12, LES ARTICLES 16, 21 (e) et 22 QUI S'APPLIQUENT À LA FOURNITURE DU PRODUIT, LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE CST ENVERS LE CLIENT DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS, UN ACCORD ENTRE LES PARTIES OU LE PRODUIT, QU'ELLE SOIT CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE OU AUTRE, NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT TOTAL PAYÉ PAR LE CLIENT À CST PENDANT LES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT UNE RÉCLAMATION POUR LE PRODUIT EN QUESTION DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION. EN AUCUN CAS CST NE SERA RESPONSABLE DU COÛT D'APPROVISIONNEMENT DES BIENS DE REMPLACEMENT. EN AUCUN CAS CST NE SERA RESPONSABLE DES PRODUITS DÉCOULANT DE L'UTILISATION D'UN PRODUIT NON CONFORME AUX SPÉCIFICATIONS PUBLIÉES POUR LE PRODUIT.

TOUTES LES EXCLUSIONS ET RESTRICTIONS DE RESPONSABILITE DE CST MENTIONNEES DANS LES PRESENTES CONDITIONS S'APPLIQUENT DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT APPLICABLE.

18. Indemnisation. Le Client s'engage à dégager CST de toute responsabilité, à le tenir hors de cause et à le défendre (à la demande de CST) pour tout dommage, responsabilité, coûts et dépenses (y compris les frais de litige, notamment, sans limitation, les honoraires d'avocats et tous autres frais et dépenses), les amendes ou les pertes en lien avec toute réclamation, action, demande, enquête ou poursuite potentielle ou réelle, y compris, sans limitation, les réclamations ou poursuites de tiers, découlant de l'un des éléments suivants : (a) les actes de négligence ou délibérés du Client, ou ceux de ses employés et/ou mandataires, (b) la réparation ou la modification du Produit par des personnes autres que CST, (c) la modification du Produit ou sa combinaison avec tout autre produit, y compris, sans limitation, la modification ou la combinaison entraînant la violation réelle ou présumée de tout droit de propriété intellectuelle d'un tiers, (d) la sélection, l'application, le traitement et l'utilisation du Produit par le Client, (e) l'utilisation par CST des Spécifications Personnalisées pour la fabrication de Produits Personnalisés, y compris, sans limitation, la violation réelle ou présumée de tout droit de propriété intellectuelle d'un tiers, (f) la fabrication, de la vente, du transfert ou l'utilisation du Produit produit par CST conformément aux Spécifications personnalisées du Client, y compris, notamment, la violation réelle ou présumée de tout droit de propriété intellectuelle d'un tiers, (g) toute violation des lois sur le contrôle des exportations par le Client, ou (h) la violation par le Client de toute disposition d'un Contrat.

19. Confidentialité. « Informations confidentielles » désigne (i) les Logiciels SoftGenetics, les Logiciels d'instruments et la Documentation et (ii) toutes les informations commerciales, spécifications et tous les écrits, dessins, conceptions et travaux similaires connexes de CST, ou toute autre information qui est divulguée par CST au Client, oralement ou par écrit, ou à laquelle le Client est exposé sous quelque forme que ce soit. Les Informations confidentielles n'incluront pas les informations qui : (i) étaient dans le domaine public au moment

où elles ont été divulguées par CST au Client autrement qu'à la suite d'une violation par le Client (ou par tout Représentant) de toute obligation de confidentialité envers CST ; ou (ii) entrent dans le domaine public par le biais de sources indépendantes du Client et sans violation de cette disposition par le Client ou l'un de ses Représentants.

Toutes les Informations confidentielles sont la propriété exclusive de CST, et CST conserve tous ses droits, titres et intérêts. Le Client accepte d'utiliser les Informations confidentielles uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution en vertu du présent Contrat. Le Client ne divulguera ni ne fournira aucune Information confidentielle à un tiers et prendra toutes les mesures nécessaires pour empêcher une telle divulgation ou toute utilisation non autorisée par ses employés, mandataires, sous-traitants ou consultants (collectivement, les « **Représentants** »). Sur demande de CST, le Client devra lui retourner toutes les Informations confidentielles.

Toutes les dispositions relatives à la confidentialité survivront à la résiliation d'une Commande ou du Contrat.

20. Propriété intellectuelle. Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle (brevet, marque de commerce, droit d'auteur, secret commercial ou autre) relatifs aux Fiches techniques et de produits, entre le Client et CST, sont la propriété exclusive de CST ou de ses concédants de licence. La vente ou le transfert du Produit par CST au Client accorde à celui-ci un droit limité non transférable (i) d'utiliser, comme autorisé par les présentes Conditions, la quantité de Produit achetée en vertu d'un Contrat, et (ii) d'utiliser la Fiche technique correspondante et le contenu qui y figure (par ex., protocoles, données de validation et images) pour une utilisation autorisée du Produit par le Client. Sauf autorisation expresse des présentes Conditions, la vente ou le transfert du Produit au Client n'accorde à ce dernier aucun autre droit de licence sur la propriété intellectuelle de CST, y compris, sans limitation, aucun droit de fabriquer ou de faire fabriquer tout Produit ou toute partie de celui-ci, et aucun droit de reproduire, de présenter, de redistribuer des copies, de créer des œuvres dérivées ou utiliser autrement les Fiches techniques et leur contenu. Toute utilisation du Produit à des fins de diagnostic, prophylactiques ou thérapeutiques, ou tout achat du Produit pour la revente (seul ou en tant que composant) ou à d'autres fins commerciales, nécessite une licence distincte de CST. Le Client est seul responsable d'obtenir tous les droits de propriété intellectuelle requis.

Certains Produits sont couverts par une ou plusieurs marques commerciales de CST et/ou d'un tiers comme indiqué sur <https://www.cellsignal.com/legal/trademark-information> (« **Informations sur les marques commerciales** »). CST peut, à son entière discrétion, mettre à jour à tout moment les Informations sur les marques commerciales.

CST sera le seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts relatifs aux inventions (brevetables ou autres), découvertes, améliorations, données, savoir-faire ou autres résultats conçus, développés, découverts, mis en pratique ou générés par CST dans le cadre d'un Contrat et de tous les droits de propriété intellectuelle y afférents (« **Inventions** »). Par les présentes, le Client cède et transfère irrévocablement à CST, à partir du moment de la création, tous ses droits, titres et intérêts dans et sur les inventions et aidera CST, à sa demande et à ses frais, à garantir et à enregistrer les droits de CST sur les Inventions.

21. Instruments, logiciels des instruments et documentation.

(a) Les conditions énoncées dans le présent Article 21 s'appliquent uniquement aux Instruments, au Logiciel de l'Instrument et à la Documentation. En cas de conflit entre les conditions énoncées dans le présent Article 21 et l'une des autres conditions énoncées dans le Contrat, les conditions énoncées dans le présent Article 21 prévaudront.

(b) Octroi de licence. Sous réserve des conditions énoncées dans les présentes Conditions, CST accorde au Client une licence non exclusive, non transférable, libre de redevances, révocable et perpétuelle (sans le droit d'accorder des sous-licences) pour utiliser le Logiciel de l'Instrument en code objet uniquement, seulement dans le cadre du fonctionnement normal de l'Instrument à des fins de recherche interne du Client exclusivement. Le Client accepte d'utiliser le Logiciel de l'Instrument conformément à la Documentation et à toutes les lois,

ordonnances, règlements et réglementations en vigueur. CST peut résilier la licence accordée en vertu du présent Article 21 (b) si le Client est en violation substantielle de l'une de ses obligations en vertu du Contrat et ne parvient pas à remédier à ladite violation dans les trente (30) jours suivant la réception de l'avis de CST.

(c) Mises à jour/Mises à niveau. Bien que CST ne soit pas tenue de le faire, elle peut, à sa discrétion, fournir au client des mises à jour ou des mises à niveau du logiciel de l'Instrument de temps à autre. Le Contrat régira toutes les mises à jour ou mises à niveau fournies par CST qui remplacent et/ou complètent le Logiciel de l'Instrument initial, à moins que cette mise à jour ou mise à niveau ne soit accompagnée d'un contrat de licence d'utilisateur final distinct, auquel cas les conditions de ce contrat de licence d'utilisateur final prévaudront. Si le Client décide de ne pas télécharger et utiliser une mise à niveau ou une mise à jour fournie par CST, le Client comprend que (i) la garantie énoncée à l'Article 21 (e) peut, à la discrétion de CST, devenir nulle et non avenue et (ii) le Logiciel de l'Instrument pourrait devenir inutilisable ou instable. **NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DU CONTRAT, TOUTES LES MISES À NIVEAU ET MISES À JOUR DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT SONT FOURNIES « EN L'ÉTAT ».**

(d) Propriété intellectuelle/Restrictions d'utilisation. Le Client reconnaît et convient que, entre le Client et CST, CST est le seul et unique propriétaire de tous les droits, titres et intérêts sur le Logiciel de l'Instrument et la Documentation (y compris tous les droits de propriété intellectuelle y afférents) et qu'aucun droit n'est accordé par CST sur ledit Logiciel de l'Instrument ou ladite Documentation ou sur les droits de propriété intellectuelle y afférents, sauf tel qu'expressément prévu dans le Contrat. Le Client ne doit pas, et ne doit permettre à aucun tiers de : (i) utiliser, copier, modifier, traduire ou adapter le Logiciel de l'Instrument ou la Documentation autrement que de la manière expressément autorisée par le Contrat ; (ii) louer, partager, divulguer ou transférer le Logiciel de l'Instrument, le fournir sur la base d'un abonnement ou l'utiliser dans le cadre d'un bureau de services ou d'une autre configuration permettant à un tiers d'utiliser le Logiciel de l'Instrument ; (iii) créer des œuvres dérivées du Logiciel de l'Instrument ou de la Documentation ou basées sur ceux-ci ; (iv) faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de discerner le code source du Logiciel de l'Instrument ; (v) supprimer, déplacer, modifier ou masquer toute marque commerciale, tout droit d'auteur ou tout autre marquage ou légende de propriété ou de restriction sur le Logiciel de l'Instrument ou la Documentation ou toute copie de ceux-ci ; ou (vi) utiliser, fournir ou divulguer le Logiciel de l'Instrument en violation de toute loi, ordonnance ou réglementation en vigueur. Nonobstant ce qui précède, la décompilation du Logiciel de l'Instrument est autorisée uniquement dans la mesure où les lois de la juridiction du Client lui donnent le droit de le faire pour obtenir les informations nécessaires pour rendre le Logiciel de l'Instrument interopérable avec d'autres logiciels ; étant entendu toutefois que le Client doit d'abord demander ces informations à CST et que CST peut, à son entière discrétion, fournir des informations au Client ou imposer des conditions raisonnables, y compris des frais raisonnables, sur cette utilisation du Logiciel de l'Instrument pour s'assurer que les droits de propriété de CST ou de ses concédants de licence sur le Logiciel de l'Instrument sont protégés. Le Client reconnaît et convient que la phrase précédente peut ne pas s'appliquer au Logiciel de l'Instrument tiers qui est soumis à une licence tierce, selon les conditions de ladite licence tierce.

(e) Garanties/Réparations hors garantie.

(i) CST garantit uniquement au Client qui achète l'Instrument auprès de CST ou de son distributeur agréé que pendant (i) la période de garantie spécifiée dans le Devis correspondant (ou si aucune période de garantie n'est spécifiée, pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de livraison) ou (ii) toute autre période minimale requise par la loi en vigueur (« Période de garantie de l'Instrument »), l'Instrument (à l'exclusion du Logiciel de l'Instrument) sera exempt de défauts matériels et de fabrication lorsqu'il sera utilisé conformément au Contrat.

(ii) Recours. Le seul recours du Client et la responsabilité exclusive de CST en cas de violation de la garantie limitée énoncée à l'Article 21 (e)(i) sera, à la discrétion de CST, la réparation ou le remplacement de l'Instrument

non conforme. Toute réclamation non reçue pendant la Période de garantie de l'Instrument est annulée et rejetée. Avant de retourner un Instrument, le Client doit contacter le service d'assistance technique de CST. (Le client peut être tenu de fournir une preuve de la date d'achat). Le service d'assistance technique de CST tentera de dépanner et de résoudre toute non-conformité signalée par le Client pendant la Période de garantie de l'Instrument. Si les problèmes ne peuvent pas être résolus par le service d'assistance technique de CST, CST ou son représentant émettra un numéro d'autorisation de retour. Aucun Instrument ne sera accepté pour un retour sans le numéro d'autorisation de retour. Le Client sera responsable du reconditionnement de l'Instrument d'une manière qui le protège entièrement des dommages pendant l'expédition et de l'organisation de l'expédition au lieu désigné par CST. CST ou son représentant fournira un numéro de compte d'expédition du transporteur que le Client pourra utiliser pour expédier l'Instrument vers ce lieu.

(iii) Exclusions. La garantie limitée énoncée à l'Article 21 (e)(i) et la garantie de réparation énoncée à l'Article 21 (e)(v) seront nulles si (i) le Logiciel de l'Instrument ou l'Instrument est modifié, réparé ou retravaillé par toute personne autre que le personnel autorisé de CST ; (ii) la batterie est retirée de l'Instrument par toute personne autre que le personnel autorisé de CST ; ou (iii) l'Instrument est soumis à des contraintes anormales, à un abus physique, à une fraude, à une altération, à une mauvaise utilisation, à un stress, à une alimentation ou à une connexion électriques inappropriées, à des surtensions ou à des fluctuations de puissance, à une chaleur ou à un froid extrêmes La garantie limitée ne s'appliquera pas si une non-conformité découle (i) de l'utilisation de l'Instrument et/ou du Logiciel de l'Instrument en dehors des instructions de CST ou en violation des avertissements de sécurité, ou toute autre utilisation de l'Instrument ou du Logiciel de l'Instrument dans toute utilisation illégale, d'une manière inappropriée ou illicite, ou à des fins illégales, incorrectes ou inappropriées ; (ii) de la négligence ou de la mauvaise conduite intentionnelle de tout utilisateur de l'Instrument ou du Logiciel de l'Instrument ; ou (iii) d'une inondation, d'un tremblement de terre ou de toute autre catastrophe naturelle. La garantie limitée ne s'applique pas aux dommages superficiels (y compris, mais sans s'y limiter, aux rayures, aux bosses ou à la casse) ou aux dommages causés par l'usure normale ou par un accident. Par souci de clarté, la garantie limitée énoncée à l'Article 21 (e) ne s'applique pas aux mises à niveau, mises à jour, améliorations ou modifications apportées au Logiciel de l'Instrument qui peuvent être fournies par CST après la livraison initiale de l'Instrument.

(iv) Extension de garantie. Dans certains cas, le Client peut avoir la possibilité d'acheter une extension de garantie pour l'Instrument.

(f) EXCLUSIONS DE GARANTIE

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE ÉNONCÉE À L'ARTICLE 21 (e) CI-DESSUS, L'INSTRUMENT, LE LOGICIEL DE L'INSTRUMENT, LA DOCUMENTATION ET TOUS LES SERVICES DE RÉPARATION SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » ET CST DÉCLINE TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE CONCERNANT L'INSTRUMENT, LE LOGICIEL DE L'INSTRUMENT, LA DOCUMENTATION ET LES SERVICES DE RÉPARATION, QU'ELLE SOIT EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ; TOUTE GARANTIE DE NON-CONTREFAÇON, DE TITRE OU DE SÉCURITÉ ; TOUTE GARANTIE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PERFORMANCES, DE L'USAGE OU DES PRATIQUES COMMERCIALES ; OU TOUTE DÉCLARATION QUANT À LA FIABILITÉ, À L'EFFICACITÉ OU À LA SÉCURITÉ DE L'INSTRUMENT, DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT, DE LA DOCUMENTATION OU DES SERVICES DE RÉPARATION.

CST NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL DE L'INSTRUMENT SERA EXEMPT DE VIRUS OU D'ATTAQUES DE LOGICIELS MALVEILLANTS.

CST NE GARANTIT PAS QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE LOGICIEL DE L'INSTRUMENT RÉPONDRONT AUX BESOINS DU CLIENT, OU QUE L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT PAR LE

CLIENT ET DES INFORMATIONS ET DE LA DOCUMENTATION CONNEXES SERA ININTERROMPUE OU EXEMPTÉ D'ERREURS, OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT SERONT CORRIGÉS, OU QUE L'UTILISATION PAR LE CLIENT DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT ET DE LA DOCUMENTATION GÉNÉRERA DES RÉSULTATS, DES INFORMATIONS, DES RESSOURCES OU DES DONNÉES PRÉCIS, FIABLES ET OPPORTUNS.

L'UTILISATION PAR LE CLIENT DE L'INSTRUMENT, DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT ET DE LA DOCUMENTATION EST À SES PROPRES RISQUES ET À SA DISCRÉTION. LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE (ET DÉCLINE) DE TOUTE PERTE, RESPONSABILITÉ OU DOMMAGE, Y COMPRIS SUR LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE DU CLIENT, LES ORDINATEURS OU AUTRES PÉRIPHÉRIQUES CONNECTÉS À L'INSTRUMENT OU AU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT RÉSULTANT DE L'UTILISATION ABUSIVE PAR LE CLIENT DE L'INSTRUMENT OU DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT. LE CLIENT EST TENU DE RESPECTER LES AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ QUI ACCOMPAGNENT L'INSTRUMENT.

CST N'EST PAS RESPONSABLE (I) DU NON-RESPECT PAR LE CLIENT DES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ, PRÉCAUTIONS OU AUTRES INSTRUCTIONS FOURNIES AVEC L'INSTRUMENT ET/OU LE LOGICIEL DE L'INSTRUMENT ; (II) DE LA NÉGLIGENCE DU CLIENT DANS L'UTILISATION DE L'INSTRUMENT ET/OU DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT ; OU (III) DE LA MAUVAISE UTILISATION INTENTIONNELLE DE L'INSTRUMENT OU DU LOGICIEL DE L'INSTRUMENT PAR LE CLIENT.

(g) Indemnisation. Le Client indemniserà et dégagera CST de toute responsabilité en cas de dommages, responsabilités, frais et dépenses liés à toute réclamation potentielle ou réelle (y compris les frais de litige, y compris, sans limitation, les honoraires d'avocats et tous autres frais et dépenses), actions, demandes, enquêtes ou poursuites de tiers découlant (i) d'une violation par le Client des conditions du Contrat ; (ii) de toute utilisation de l'Instrument et/ou du Logiciel de l'Instrument par le Client, ses employés, sous-traitants ou mandataires en dehors des instructions de CST ou en violation des avertissements de sécurité ; ou (iii) de toute autre utilisation de l'Instrument et/ou du Logiciel de l'Instrument par le Client ou ses employés, sous-traitants ou mandataires, d'une manière illégale, incorrecte ou inappropriée ou à des fins illégales, incorrectes ou inappropriées.

22. Logiciel de Softgenetics. Les conditions énoncées dans le présent Article 22 s'appliquent uniquement au Logiciel Softgenetics. En cas de conflit entre les conditions énoncées dans le présent Article 22 et l'une quelconque des autres conditions énoncées dans le Contrat, les conditions énoncées dans le présent Article 22 prévaudront.

SAUF INDICATION EXPRESSE DANS L'ANNEXE B-1 ET L'ANNEXE B-2, LE LOGICIEL SOFTGENETICS EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET CST DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LEDIT LOGICIEL SOFTGENETICS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, D'INTÉGRATION OU DE QUALITÉ SATISFAISANTE. Les dispositions de la présente clause de non-responsabilité survivront à la résiliation du présent Contrat.

23. Reconnaissance. Le Client reconnaîtra la source du Produit comme étant scientifiquement appropriée dans toute publication académique ou scientifique.

24. Force majeure. CST ne sera pas responsable d'un manquement à l'exécution d'un Contrat lorsque ce manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté. Les circonstances indépendantes de la volonté de CST comprennent, mais sans s'y limiter : les catastrophes naturelles, les révolutions, les dysfonctionnements d'un réseau (de télécommunications) ou de systèmes de connexion ou de communication

et/ou l'indisponibilité à tout moment du site Web ou les problèmes de transport, les restrictions de circulation, l'action d'un gouvernement, les accidents, les troubles sociaux, et l'incapacité à obtenir des ressources, des équipements ou des services de transport et toutes les circonstances que CST n'aurait pas pu prévoir ou sur lesquelles CST n'a aucune influence ou qui échappent au contrôle raisonnable de CST et pour lesquelles, si elle avait eu connaissance de telles circonstances au moment de la conclusion du contrat, elle n'aurait pas contracté le contrat ou ne l'aurait pas fait aux mêmes conditions générales.

25. Renonciation. Aucune déclaration orale, recommandation et assistance donnée par un Scientifique chargé de l'assistance technique ou un autre représentant de CST ou distributeur autorisé de CST au Client ou à ses représentants en relation avec la fabrication, la fourniture ou l'utilisation du Produit ne constitue une renonciation par CST à l'une quelconque des dispositions des présentes, ou n'affecte la responsabilité de CST dans les présentes. Le manquement de CST à exercer des droits en vertu d'un Contrat ne constitue pas une renonciation à ses droits à des dommages-intérêts pour une violation de contrat par le Client et ne constitue pas une renonciation concernant toute violation ultérieure.

26. Droit applicable, for, lieu et consentement à la compétence. Le Contrat, les présentes Conditions, l'achat, la vente et le transfert du Produit, et tout litige ou controverse relatif à tout Contrat sont régis et interprétés conformément aux lois des Pays-Bas, sans égard aux dispositions sur les conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas à ce qui précède.

Le Client soumettra tout litige et cause d'action découlant des présentes Conditions ou de tout Contrat ou s'y rapportant, ou au Produit reçu de CST, de ses sociétés affiliées et de ses distributeurs au tribunal compétent de La Haye, aux Pays-Bas. Par les présentes, le Client se soumet irrévocablement à la compétence exclusive (y compris la compétence personnelle) des tribunaux d'État et fédéraux des Pays-Bas pour résoudre tout litige ou controverse avec CST, ses sociétés affiliées ou ses distributeurs découlant des présentes Conditions ou de tout Contrat ou s'y rapportant, ou concernant le Produit acheté auprès de CST. Le Client accepte de ne soulever à aucun moment l'objection du *forum non conveniens* et renonce irrévocablement au droit de s'opposer à la compétence des tribunaux d'État et fédéraux des Pays-Bas.

Toute cause d'action intentée par le Client découlant des présentes Conditions ou de tout Contrat ou s'y rapportant, ou concernant le Produit reçu de CST, de ses sociétés affiliées et de ses distributeurs doit être intentée dans l'année suivant la survenance de cette cause d'action. Les actions non intentées par le Client dans l'année sont définitivement prescrites. Le présent paragraphe survivra à l'expiration ou à la résiliation de tout Contrat.

27. Divers. Toutes les dispositions des présentes Conditions concernant la garantie, les informations confidentielles, l'indemnisation, la responsabilité, le droit applicable, le for, le lieu, la compétence et toute autre disposition qui survivront à leurs conditions survivront à toute résiliation ou expiration de tout Contrat conformément à leurs conditions. Si une disposition ou une partie des présentes Conditions ou d'un Contrat est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle n'invalidera aucune autre partie des présentes Conditions ou d'un Contrat, et les présentes Conditions ou tout Contrat seront interprétés comme si ladite disposition ou partie de celles-ci n'avait jamais été contenue dans les présentes Conditions ou le Contrat. Le Client et CST sont des prestataires indépendants en vertu des présentes Conditions et de tout Contrat. Le Client ne peut céder, y compris par effet de la loi, ses obligations en vertu des présentes Conditions ou de tout Contrat sans le consentement écrit préalable de CST. Sauf disposition contraire des présentes Conditions générales, les mots en anglais utilisés dans les présentes Conditions générales visent à décrire les concepts juridiques néerlandais uniquement et les conséquences de l'utilisation de ces mots en droit anglais ou dans tout autre droit étranger seront ignorées. Les références à tout concept juridique néerlandais seront, en ce qui concerne toute juridiction autre que les Pays-Bas, réputées inclure le concept qui, dans cette juridiction, se rapproche le plus du concept juridique néerlandais.

ANNEXE B-1

**Contrat de licence utilisateur final SoftGenetics
Pour
GeneMarker®, JelMarker® et Mutation Surveyor®**

AVIS À L'UTILISATEUR : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE CONTRAT. EN TÉLÉCHARGEANT, EN INSTALLANT OU EN UTILISANT TOUT OU PARTIE DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT CONTRAT.

CLIQUER SUR LE BOUTON « ACCEPTER » OU « J'ACCEPTÉ » REVIENT À SIGNER LE PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS INSTALLEZ CE LOGICIEL POUR UN AUTRE UTILISATEUR, VOUS RECONNAISSEZ QUE L'UTILISATEUR FINAL A LU ET ACCEPTÉ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS INSTALLEZ CE LOGICIEL POUR UNE ORGANISATION, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE VOUS ÊTES AUTORISÉ À LIER L'ORGANISATION AUX CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI UNE ORGANISATION UTILISE CE LOGICIEL, ELLE ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT CONTRAT.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS L'UNE DES CONDITIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT CONTRAT, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, N'INSTALLEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.

1. Définitions. « Logiciel » désigne (a) tout le contenu des fichiers (livrés électroniquement ou sur support physique), disque(s), CD-ROM(s) ou autres supports avec lesquels le présent Contrat est fourni, y compris, mais sans s'y limiter, (i) les informations informatiques, données, ou logiciels de SoftGenetics ou de tiers ; (ii) les documents ou dossiers écrits explicatifs associés (« Documentation ») ; et (iii) les polices de caractères et autres mécanismes de sortie ; et (b) les mises à niveau, versions modifiées, mises à jour, ajouts, et les copies futures du Logiciel, le cas échéant, qui vous sont concédés sous licence par SoftGenetics (collectivement, « Mises à jour »).

2. « Utilisation » ou « Utiliser » signifie accéder, installer, télécharger, copier ou autrement bénéficier de l'utilisation de la fonctionnalité du Logiciel.

3. « Nombre autorisé » désigne le chiffre un (1) sauf indication contraire dans le cadre d'une licence valide (par ex. licence en volume) accordée par SoftGenetics.

4. « Ordinateur » désigne une machine virtuelle ou un dispositif électronique physique qui accepte des informations sous forme numérique ou similaire et les manipule pour un résultat spécifique basé sur une séquence d'instructions.

5. « SoftGenetics » désigne SoftGenetics, LLC State College, PA 16803

6. Licence de logiciel. Tant que vous vous conformez aux conditions du présent Contrat de licence de l'utilisateur final (le « Contrat ») et que vous payez tous les frais de licence pour le Logiciel, SoftGenetics vous accorde une licence non exclusive pour utiliser le Logiciel aux fins décrites dans la Documentation. Certains documents de tiers inclus dans le Logiciel peuvent être soumis à d'autres conditions générales, qui se trouvent généralement dans un fichier « Lisez-moi » situé à proximité de ces documents.

6.1. Utilisation générale. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du Logiciel sur votre ordinateur compatible. Vous pouvez également utiliser le Logiciel sur un serveur de fichiers informatique à condition que l'utilisation simultanée ne dépasse pas le Nombre autorisé. Aucune autre utilisation du réseau n'est autorisée, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation du Logiciel directement ou par le biais de commandes, de données ou d'instructions provenant de ou vers un ordinateur ne faisant pas partie de votre réseau interne, pour des services Internet ou d'hébergement Web ou par tout utilisateur non autorisé à utiliser une copie du Logiciel par le biais d'une licence valide de SoftGenetics.

6.2. Distribution. Cette licence ne vous donne pas le droit de distribuer ou de concéder le Logiciel en sous-licence à des tiers. Un contrat distinct avec SoftGenetics est requis pour toute distribution ou octroi en sous-licence du Logiciel.

6.3. Copie de sauvegarde. Vous êtes autorisé à effectuer une copie de sauvegarde du Logiciel, à condition que votre copie de sauvegarde ne soit pas installée ou utilisée sur un Ordinateur à d'autres fins qu'à des fins d'archivage. Vous n'êtes pas autorisé à transférer les droits sur une copie de sauvegarde à moins que vous ne transfériez tous les droits sur le Logiciel à un utilisateur autorisé ultérieur.

6.4. Utilisation à domicile. En tant qu'utilisateur principal de l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé, vous pouvez également installer le Logiciel sur l'un de vos ordinateurs personnels. Cependant, le Logiciel ne peut pas être utilisé sur votre ordinateur personnel en même temps que le Logiciel est utilisé sur tout autre ordinateur.

6.5. Réserve à la recherche. L'utilisateur reconnaît et accepte que le Logiciel est concédé sous licence par SoftGenetics à des fins de recherche uniquement. Toute violation de cette restriction d'utilisation constituera une violation du présent Contrat. L'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation du Logiciel. L'utilisateur reconnaît en outre qu'il lui incombe de valider le logiciel en vue de son utilisation dans les applications prévues par l'utilisateur. En raison de la nature des ordinateurs, des logiciels, des systèmes d'exploitation et des procédures d'installation, SoftGenetics ne peut accepter aucune responsabilité quant à la validation du Logiciel dans les applications de l'utilisateur.

7. Droits de propriété intellectuelle. Le Logiciel et toutes les copies que vous êtes autorisé à faire par SoftGenetics appartiennent à SoftGenetics et à ses fournisseurs. La structure, l'organisation et le code du Logiciel constituent des secrets commerciaux précieux et des informations confidentielles de SoftGenetics et de ses fournisseurs. Le Logiciel est protégé par le droit d'auteur, y compris, sans s'y limiter, par la loi américaine sur le droit d'auteur, les dispositions des traités internationaux et les lois en vigueur dans le pays où il est utilisé. Vous n'êtes pas autorisé à copier le Logiciel, sauf tel qu'énoncé dans le présent Contrat (« Licence du Logiciel »). Toutes les copies que vous êtes autorisé à faire en vertu du présent Contrat doivent contenir les mêmes avis de droit d'auteur et autres avis de propriété qui apparaissent sur ou dans le Logiciel. Vous acceptez également de ne pas (a) modifier, adapter, traduire, ou créer des œuvres dérivées basées sur le Logiciel, ou (b) faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source du logiciel, sauf dans la mesure où (i) vous pouvez être expressément autorisé à décompiler en vertu de la loi en vigueur, (ii) il est essentiel de le faire afin d'obtenir l'exploitabilité du logiciel avec un autre programme logiciel, et (iii) vous avez d'abord demandé à SoftGenetics de vous fournir les informations nécessaires pour rendre le logiciel ainsi

utilisable et SoftGenetics n'a pas mis ces informations à votre disposition. SoftGenetics peut imposer des conditions et demander des frais raisonnables avant de fournir ces informations. Toute information fournie par SoftGenetics ou obtenue par vous, comme autorisé en vertu des présentes, ne peut être utilisée par vous qu'aux fins décrites dans les présentes et ne peut être divulguée à un tiers ou utilisée pour créer un logiciel sensiblement similaire ou qui remplit la ou les même(s) fonction(s) que le Logiciel. Les demandes d'informations doivent être adressées à SoftGenetics.

8. Les marques commerciales doivent être utilisées conformément aux pratiques reconnues en la matière, y compris l'identification des noms des propriétaires desdites marques. Les marques commerciales ne peuvent être utilisées que pour identifier les résultats imprimés produits par le Logiciel et une telle utilisation de toute marque commerciale ne vous confère aucun droit de propriété sur ladite marque. SoftGenetics et les autres propriétaires de toute marque commerciale contenue dans le Logiciel se réservent tous les droits de limiter et/ou de conditionner l'utilisation de l'une de leurs marques en question.

9. Sauf mention expresse ci-dessus, le présent Contrat ne vous accorde aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel.

Indemnité. Vous acceptez de dégager de toute responsabilité, d'indemniser et de défendre SoftGenetics, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et affiliés contre toute réclamation, demande, perte, dommage, amende et dépense (y compris les frais et honoraires d'avocat) résultant de votre utilisation du logiciel, de tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne, et de la documentation associée. Sans limiter ce qui précède, vous acceptez également de dégager de toute responsabilité, d'indemniser et de défendre SoftGenetics, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, et les sociétés affiliées pour toute question relative à toute allégation selon laquelle vous avez (i) consulté, téléchargé, codé, comprimé, copié ou transmis tout matériel (autre que les matériels fournis par SoftGenetics) en lien avec l'utilisation du Logiciel ou de tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne en violation des droits d'une autre partie ou en violation de toute loi.

10. Transfert. Vous n'êtes pas autorisé à louer, concéder en sous-licence ou transférer vos droits sur le Logiciel, ni à autoriser la copie de tout ou partie du Logiciel sur l'Ordinateur d'un autre utilisateur, sauf autorisation expresse dans les présentes. Toutefois, vous pouvez transférer tous vos droits d'Utilisation du Logiciel à une autre personne physique ou morale à condition que : (a) vous transfériez également le présent Contrat, tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne, le Logiciel et tout autre logiciel ou matériel fourni ou préinstallé avec le Logiciel, y compris toutes les copies, Mises à jour et versions antérieures, et toutes les copies de polices ou d'autres logiciels de sortie convertis dans d'autres formats, à cette personne ou entité ; (b) vous ne conserviez aucune copie, y compris les sauvegardes et copies stockées sur un Ordinateur ; et (c) la partie destinataire accepte les conditions générales du présent Contrat et toutes les autres conditions générales sur lesquelles vous avez légalement acheté une licence valide pour le Logiciel. Nonobstant ce qui précède, vous n'êtes pas autorisé à transférer des copies pédagogiques, en préversion ou non destinées à la vente du Logiciel.

11. Logiciels à environnement multiple / Logiciels multilingues / Logiciels à double support / Copies multiples / Offres groupées / Mises à jour. Si le Logiciel prend en charge plusieurs plateformes ou langues, si vous recevez le Logiciel sur plusieurs supports, si vous recevez autrement plusieurs copies du Logiciel, ou si vous avez reçu le Logiciel fourni avec un autre logiciel ou avec un instrument, le nombre total de vos Ordinateurs sur lesquels toutes les versions du Logiciel sont installées ne peut pas dépasser le Nombre autorisé. Vous n'êtes pas autorisé à louer, à concéder en sous-licence, à prêter ou à transférer toute version ou copie du Logiciel que vous n'utilisez

pas. Si le Logiciel est une Mise à jour d'une version précédente du Logiciel, vous devez posséder une licence valide pour cette version précédente afin d'utiliser ladite Mise à jour. Vous pouvez continuer à utiliser la version précédente du Logiciel sur votre Ordinateur après avoir reçu la Mise à jour pour vous aider dans la transition vers la Mise à jour, à condition que : la Mise à jour et la version précédente soient installées sur le même Ordinateur ; la version précédente ou les copies de celle-ci ne soient pas transférées à une autre partie ou à un Ordinateur à moins que toutes les copies de la Mise à jour ne soient également transférées à ladite partie ou à cet Ordinateur ; et vous reconnaissiez que toute obligation que SoftGenetics peut être amenée à assumer pour prendre en charge la version précédente du Logiciel puisse prendre fin dès la disponibilité de la Mise à jour.

12. Si le Logiciel est utilisé pour se connecter à ou télécharger des informations à partir de tout autre logiciel, système ou base de données, vous acceptez que SoftGenetics ne contrôle pas les fonctionnalités, les opérations ou les pratiques d'information de tout site Web, système informatique ou base de données tiers.

13. GARANTIE LIMITÉE. SoftGenetics garantit à la personne ou à l'entité qui achète une licence pour le logiciel afin de l'utiliser conformément aux termes de cette licence que le logiciel fonctionnera essentiellement conformément à la documentation pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant sa réception lorsqu'il est utilisé sur la configuration matérielle recommandée. Toute écart non substantiel des performances par rapport à la Documentation n'établit pas de droit de garantie. CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS AUX MISES À JOUR, AUX LOGICIELS CONVERTIS DANS D'AUTRES FORMATS, AUX PRÉVERSIONS (BÊTA), AUX VERSIONS D'ESSAI, AUX ÉCHANTILLONS DE PRODUITS OU AUX COPIES NON DESTINÉES DU LOGICIEL À LA REVENTE. Pour faire une réclamation au titre de la garantie, vous devez retourner le Logiciel à l'endroit où vous l'avez obtenu, accompagné d'une preuve d'achat, dans ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours. Si le Logiciel ne fonctionne pas substantiellement conformément à la Documentation, la responsabilité totale de SoftGenetics et votre recours exclusif sera limitée, au gré de SoftGenetics : (1) au remplacement du Logiciel, ou (2) au remboursement des frais de licence que vous avez payés pour le Logiciel. LA GARANTIE LIMITÉE ÉNONCÉE DANS CET ARTICLE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ AVOIR DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE.

14. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ. LA GARANTIE LIMITÉE QUI PRÉCÈDE ÉNONCE LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS EN CAS DE VIOLATION DE LA GARANTIE PAR SOFTGENETICS OU SON FOURNISSEUR. SOFTGENETICS ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS ET NE PEUVENT PAS GARANTIR LES PERFORMANCES, LA QUALITÉ MARCHANDE OU LES RÉSULTATS QUE VOUS POUVEZ OBTENIR EN UTILISANT LE LOGICIEL. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE QUI PRÉCÈDE, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE SOFTGENETICS NE VOUS A FOURNI AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE CONCERNANT LE LOGICIEL ET QUE LE LOGICIEL VOUS EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE AUTRE NATURE. SOFTGENETICS DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, D'INTÉGRATION OU DE QUALITÉ SATISFAISANTE. SOFTGENETICS ET SES FOURNISSEURS NE FOURNISSENT AUCUNE AUTRE GARANTIE, CONDITION, DÉCLARATION OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUE CE SOIT EN VERTU DE LA LOI, DE LA COMMON LAW, DE LA COUTUME, DE L'USAGE OU D'UNE AUTRE MANIÈRE EN CE QUI CONCERNE TOUT AUTRE SUJET. Les dispositions de la présente clause de non-responsabilité survivront à la résiliation du présent Contrat, quelle qu'en soit la cause, mais cela n'impliquera ni ne créera aucun droit continu d'Utilisation du Logiciel après la résiliation du présent Contrat.

15. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. EN AUCUN CAS SOFTGENETICS OU SES FOURNISSEURS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS DE TOUTE PERTE D'UTILISATION, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU COÛTS QUELS QU'ILS SOIENT OU DE TOUS DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, MÊME SI UN REPRÉSENTANT DE SOFTGENETICS A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELLES PERTES, DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU COÛTS, OU DE TOUTE RÉCLAMATION PAR UN TIERS. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS QUI PRÉCÈDENT S'APPLIQUENT DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE DANS VOTRE JURIDICTION. LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE SOFTGENETICS ET CELLE DE SES FOURNISSEURS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT OU EN RELATION AVEC CELUI-CI SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ POUR CETTE LICENCE, LE CAS ÉCHÉANT. SoftGenetics agit pour le compte de ses fournisseurs dans le but de décliner, d'exclure et/ou de limiter les obligations, garanties et responsabilités telles que prévues dans le présent Contrat, mais à aucun autre égard et à aucune autre fin.

16. Règles d'exportation. Vous acceptez que le Logiciel ne soit pas expédié, transféré ou exporté dans un pays ou utilisé d'une manière interdite par la loi américaine sur l'administration des exportations ou toute autre loi, restriction ou réglementation relative aux exportations (collectivement, les « Lois sur les exportations »). En outre, si le Logiciel est identifié comme étant des éléments contrôlés à l'exportation en vertu des Lois sur les exportations, vous déclarez et garantisiez que vous n'êtes pas citoyen ou autrement situé dans un pays sous embargo (y compris, sans s'y limiter, l'Iran, l'Irak, la Syrie, le Soudan, la Libye, Cuba, la Corée du Nord, la Serbie et la Crimée) et qu'il ne vous est pas autrement interdit, en vertu des Lois sur les exportations, de recevoir le Logiciel. Tous les droits d'utilisation du Logiciel sont accordés à condition que ces droits soient perdus si vous ne respectez pas les conditions du présent Contrat.

17. Droit applicable. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément au droit substantiel en vigueur dans l'État de Pennsylvanie, aux États-Unis d'Amérique.

18. Dispositions générales. Ceci constitue l'intégralité de l'accord entre vous et SoftGenetics concernant la licence du Logiciel, et remplace toutes les déclarations, discussions, engagements, communications ou publicités antérieurs liés au Logiciel. Le présent Contrat ne peut être modifié que par un écrit signé par un dirigeant autorisé de SoftGenetics. Toutefois, les Mises à jour peuvent vous être concédées sous licence par SoftGenetics avec des conditions supplémentaires ou différentes. SoftGenetics peut céder le présent Contrat à une société affiliée ou à tout autre tiers à son entière discrétion.

**Contrat de licence utilisateur final SoftGenetics NextGENe,
Programmes logiciels ChimerMarker et Geneticist Assistant**

AVIS À L'UTILISATEUR : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE CONTRAT. EN TÉLÉCHARGEANT, EN INSTALLANT OU EN UTILISANT TOUT OU PARTIE DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT CONTRAT.

CLIQUER SUR LE BOUTON « ACCEPTER » OU « J'ACCEPTE » REVIENT À SIGNER LE PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS INSTALLEZ CE LOGICIEL POUR UN AUTRE UTILISATEUR, VOUS RECONNAISSEZ QUE L'UTILISATEUR FINAL A LU ET ACCEPTÉ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS INSTALLEZ CE LOGICIEL POUR UNE ORGANISATION, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE VOUS ÊTES AUTORISÉ À LIER L'ORGANISATION AUX CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI UNE ORGANISATION UTILISE CE LOGICIEL, ELLE ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT CONTRAT.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS L'UNE DES CONDITIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT CONTRAT, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, N'INSTALLEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.

1. Définitions.

1.1. « Logiciel » désigne (a) tout le contenu des fichiers (livrés électroniquement ou sur support physique), disque(s), CD-ROM(s) ou autres supports avec lesquels le présent Contrat est fourni, y compris, mais sans s'y limiter, (i) les informations informatiques, données, ou logiciels de SoftGenetics ou de tiers ; (ii) les documents ou dossiers écrits explicatifs associés (« Documentation ») ; et (iii) les polices de caractères et autres mécanismes de sortie ; et (b) les mises à niveau, versions modifiées, mises à jour, ajouts, et les copies futures du Logiciel, le cas échéant, qui vous sont concédés sous licence par SoftGenetics (collectivement, « Mises à jour »).

1.2. « Utilisation » ou « Utiliser » signifie accéder, installer, télécharger, copier ou autrement bénéficier de l'utilisation de la fonctionnalité du Logiciel.

1.3. « Nombre autorisé » désigne le chiffre un (1) sauf indication contraire dans le cadre d'une licence valide (par ex. licence en volume) accordée par SoftGenetics.

1.4. « Ordinateur » désigne une machine virtuelle ou un dispositif électronique physique qui accepte des informations sous forme numérique ou similaire et les manipule pour un résultat spécifique basé sur une séquence d'instructions.

1.5. « SoftGenetics » désigne SoftGenetics, LLC State College, PA 16803.

2. Licence de logiciel. Tant que vous vous conformez aux conditions du présent Contrat de licence d'utilisateur final (le « Contrat ») et que vous payez tous les frais de licence pour le Logiciel, SoftGenetics vous accorde une licence non exclusive pour utiliser le Logiciel aux fins décrites dans la Documentation pendant la période de votre abonnement. À la fin de votre période d'abonnement, la présente Licence logicielle prend automatiquement fin à moins qu'elle ne soit renouvelée par le paiement des frais de licence appropriés pour une période d'abonnement supplémentaire. Certains documents de tiers inclus dans le Logiciel peuvent être soumis à d'autres conditions générales, qui se trouvent généralement dans un fichier « Lisez-moi » situé à proximité de ces documents.

3. Utilisation générale. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du Logiciel sur votre ordinateur compatible. Vous pouvez également utiliser le Logiciel sur un serveur de fichiers informatique à condition que l'utilisation simultanée ne dépasse pas le Nombre autorisé. Aucune autre utilisation du réseau n'est autorisée, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation du Logiciel directement ou par le biais de commandes, de données ou d'instructions provenant de ou vers un ordinateur ne faisant pas partie de votre réseau interne, pour des services Internet ou d'hébergement Web ou par tout utilisateur non autorisé à utiliser une copie du Logiciel par le biais d'une licence valide de SoftGenetics.

4. Distribution. Cette licence ne vous donne pas le droit de distribuer ou de concéder le Logiciel en sous-licence à des tiers. Un contrat distinct avec SoftGenetics est requis pour toute distribution ou octroi en sous-licence du Logiciel.

5. Copie de sauvegarde. Vous êtes autorisé à effectuer une copie de sauvegarde du Logiciel, à condition que votre copie de sauvegarde ne soit pas installée ou utilisée sur un Ordinateur à d'autres fins qu'à des fins d'archivage. Vous n'êtes pas autorisé à transférer les droits sur une copie de sauvegarde à moins que vous ne transfériez tous les droits sur le Logiciel à un utilisateur autorisé ultérieur.

6. Utilisation à domicile. En tant qu'utilisateur principal de l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé, vous pouvez également installer le Logiciel sur l'un de vos ordinateurs personnels. Cependant, le Logiciel ne peut pas être utilisé sur votre ordinateur personnel en même temps que le Logiciel est utilisé sur tout autre ordinateur.

7. Réservé à la recherche. L'Utilisateur reconnaît et accepte que le Logiciel est concédé sous licence par SoftGenetics à des fins de recherche uniquement. Toute violation de cette restriction d'utilisation constituera une violation du présent Contrat. L'Utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation du Logiciel. L'utilisateur reconnaît en outre qu'il lui incombe de valider le logiciel en vue de son utilisation dans les applications prévues par l'utilisateur. En raison de la nature des ordinateurs, des logiciels, des systèmes d'exploitation et des procédures d'installation, SoftGenetics ne peut accepter aucune responsabilité quant à la validation du Logiciel dans les applications de l'Utilisateur.

8. Droits de propriété intellectuelle. Le Logiciel et toutes les copies que vous êtes autorisé à faire par SoftGenetics appartiennent à SoftGenetics et à ses fournisseurs. La structure, l'organisation et le code du Logiciel constituent des secrets commerciaux précieux et des informations confidentielles de SoftGenetics et de ses fournisseurs. Le Logiciel est protégé par le droit d'auteur, y compris, sans s'y limiter, par la loi américaine sur le droit d'auteur, les dispositions des traités internationaux et les lois en vigueur dans le pays où il est utilisé.

Vous n'êtes pas autorisé à copier le Logiciel, sauf tel qu'énoncé dans le présent Contrat (« Licence du Logiciel »). Toutes les copies que vous êtes autorisé à faire en vertu du présent Contrat doivent contenir les mêmes avis de droit d'auteur et autres avis de propriété qui apparaissent sur ou dans le Logiciel. Vous acceptez également de ne pas (a) modifier, adapter, traduire, ou créer des œuvres dérivées basées sur le Logiciel, ou (b) faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source du logiciel, sauf dans la mesure où (i) vous pouvez être expressément autorisé à décompiler en vertu de la loi en vigueur, (ii) il est essentiel de le faire afin d'obtenir l'exploitabilité du logiciel avec un autre programme logiciel, et (iii) vous avez d'abord demandé à SoftGenetics de vous fournir les informations nécessaires pour rendre le logiciel ainsi utilisable et SoftGenetics n'a pas mis ces informations à votre disposition. SoftGenetics peut imposer des conditions et demander des frais raisonnables avant de fournir ces informations. Toute information fournie par SoftGenetics ou obtenue par vous, comme autorisé en vertu des présentes, ne peut être utilisée par vous qu'aux fins décrites dans les présentes et ne peut être divulguée à un tiers ou utilisée pour créer un logiciel sensiblement similaire ou qui remplit la ou les même(s) fonction(s) que le Logiciel. Les demandes d'informations doivent être adressées à SoftGenetics.

9. Marques de commerce. Les marques commerciales doivent être utilisées conformément aux pratiques reconnues en la matière, y compris l'identification des noms des propriétaires desdites marques. Les marques commerciales ne peuvent être utilisées que pour identifier les résultats imprimés produits par le Logiciel et une telle utilisation de toute marque commerciale ne vous confère aucun droit de propriété sur ladite marque. SoftGenetics et les autres propriétaires de toute marque commerciale contenue dans le Logiciel se réservent tous les droits de limiter et/ou de conditionner l'utilisation de l'une de leurs marques en question.

10. Réservation. Sauf mention expresse ci-dessus, le présent Contrat ne vous accorde aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel.

11. Indemnité. Vous acceptez de dégager de toute responsabilité, d'indemniser et de défendre SoftGenetics, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et affiliés contre toute réclamation, demande, perte, dommage, amende et dépense (y compris les frais et honoraires d'avocat) résultant de votre utilisation du logiciel, de tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne, et de la documentation associée. Sans limiter ce qui précède, vous acceptez également de dégager de toute responsabilité, d'indemniser et de défendre SoftGenetics, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, et les sociétés affiliées pour toute question relative à toute allégation selon laquelle vous avez (i) consulté, téléchargé, codé, comprimé, copié ou transmis tout matériel (autre que les matériels fournis par SoftGenetics) en lien avec l'utilisation du Logiciel ou de tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne en violation des droits d'une autre partie ou en violation de toute loi.

12. Transfert. Vous n'êtes pas autorisé à louer, concéder en sous-licence ou transférer vos droits sur le Logiciel, ni à autoriser la copie de tout ou partie du Logiciel sur l'Ordinateur d'un autre utilisateur, sauf autorisation expresse dans les présentes. Toutefois, vous pouvez transférer tous vos droits d'Utilisation du Logiciel à une autre personne physique ou morale à condition que : (a) vous transfériez également le présent Contrat, tout instrument sur lequel le Logiciel fonctionne, le Logiciel et tout autre logiciel ou matériel fourni ou préinstallé avec le Logiciel, y compris toutes les copies, Mises à jour et versions antérieures, et toutes les copies de polices ou d'autres logiciels de sortie convertis dans d'autres formats, à cette personne ou entité ; (b) vous ne conserviez aucune copie, y compris les sauvegardes et copies stockées sur un Ordinateur ; et (c) la partie destinataire accepte les conditions générales du présent Contrat et toutes les autres conditions générales sur

lesquelles vous avez légalement acheté une licence valide pour le Logiciel. Nonobstant ce qui précède, vous n'êtes pas autorisé à transférer des copies pédagogiques, en préversion ou non destinées à la vente du Logiciel.

13. Logiciels à environnement multiple / Logiciels multilingues / Logiciels à double support / Copies multiples / Offres groupées / Mises à jour. Si le Logiciel prend en charge plusieurs plateformes ou langues, si vous recevez le Logiciel sur plusieurs supports, si vous recevez autrement plusieurs copies du Logiciel, ou si vous avez reçu le Logiciel fourni avec un autre logiciel ou avec un instrument, le nombre total de vos Ordinateurs sur lesquels toutes les versions du Logiciel sont installées ne peut pas dépasser le Nombre autorisé. Vous n'êtes pas autorisé à louer, à concéder en sous-licence, à prêter ou à transférer toute version ou copie du Logiciel que vous n'utilisez pas. Si le Logiciel est une Mise à jour d'une version précédente du Logiciel, vous devez posséder une licence valide pour cette version précédente afin d'utiliser ladite Mise à jour. Vous pouvez continuer à utiliser la version précédente du Logiciel sur votre Ordinateur après avoir reçu la Mise à jour pour vous aider dans la transition vers la Mise à jour, à condition que : la Mise à jour et la version précédente soient installées sur le même Ordinateur ; la version précédente ou les copies de celle-ci ne soient pas transférées à une autre partie ou à un Ordinateur à moins que toutes les copies de la Mise à jour ne soient également transférées à ladite partie ou à cet Ordinateur ; et vous reconnaissez que toute obligation que SoftGenetics peut être amenée à assumer pour prendre en charge la version précédente du Logiciel puisse prendre fin dès la disponibilité de la Mise à jour.

14. Tiers. Si le Logiciel est utilisé pour se connecter à ou télécharger des informations à partir de tout autre logiciel, système ou base de données, vous acceptez que SoftGenetics ne contrôle pas les fonctionnalités, les opérations ou les pratiques d'information de tout site Web, système informatique ou base de données tiers.

15. GARANTIE LIMITÉE. SoftGenetics garantit à la personne ou à l'entité qui achète une licence pour le logiciel afin de l'utiliser conformément aux termes de cette licence que le logiciel fonctionnera essentiellement conformément à la documentation pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant sa réception lorsqu'il est utilisé sur la configuration matérielle recommandée. Toute écart non substantiel des performances par rapport à la Documentation n'établit pas de droit de garantie. CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS AUX MISES À JOUR, AUX LOGICIELS CONVERTIS DANS D'AUTRES FORMATS, AUX PRÉVERSIONS (BÊTA), AUX VERSIONS D'ESSAI, AUX ÉCHANTILLONS DE PRODUITS OU AUX COPIES NON DESTINÉES DU LOGICIEL À LA REVENTE. Pour faire une réclamation au titre de la garantie, vous devez retourner le Logiciel à l'endroit où vous l'avez obtenu, accompagné d'une preuve d'achat, dans ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours. Si le Logiciel ne fonctionne pas substantiellement conformément à la Documentation, la responsabilité totale de SoftGenetics et votre recours exclusif sera limitée, au gré de SoftGenetics : (1) au remplacement du Logiciel, ou (2) au remboursement des frais de licence que vous avez payés pour le Logiciel. LA GARANTIE LIMITÉE ÉNONCÉE DANS CET ARTICLE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ AVOIR DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE.

16. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ. LA GARANTIE LIMITÉE QUI PRÉCÈDE ÉNONCE LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS EN CAS DE VIOLATION DE LA GARANTIE PAR SOFTGENETICS OU SON FOURNISSEUR. SOFTGENETICS ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS ET NE PEUVENT PAS GARANTIR LES PERFORMANCES, LA QUALITÉ MARCHANDE OU LES RÉSULTATS QUE VOUS POUVEZ OBTENIR EN UTILISANT LE LOGICIEL. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE QUI PRÉCÈDE, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE SOFTGENETICS NE VOUS A FOURNI AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE CONCERNANT LE LOGICIEL ET QUE LE LOGICIEL VOUS EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE AUTRE NATURE. SOFTGENETICS DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE

IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, D'INTÉGRATION OU DE QUALITÉ SATISFAISANTE. SOFTGENETICS ET SES FOURNISSEURS NE FOURNISSENT AUCUNE AUTRE GARANTIE, CONDITION, DÉCLARATION OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUE CE SOIT EN VERTU DE LA LOI, DE LA COMMON LAW, DE LA COUTUME, DE L'USAGE OU D'UNE AUTRE MANIÈRE EN CE QUI CONCERNE TOUT AUTRE SUJET. Les dispositions de la présente clause de non-responsabilité survivront à la résiliation du présent Contrat, quelle qu'en soit la cause, mais cela n'impliquera ni ne créera aucun droit continu d'Utilisation du Logiciel après la résiliation du présent Contrat.

17. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. EN AUCUN CAS SOFTGENETICS OU SES FOURNISSEURS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS DE TOUTE PERTE D'UTILISATION, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU COÛTS QUELS QU'ILS SOIENT OU DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF, INDIRECT, ACCESSOIRE, OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, MÊME SI UN REPRÉSENTANT SOFTGENETICS A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UNE TELLE PERTE, DE TELS DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU COÛTS, OU DE TOUTE RÉCLAMATION PAR UN TIERS. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS QUI PRÉCÈDENT S'APPLIQUENT DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE DANS VOTRE JURIDICTION. LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE SOFTGENETICS ET CELLE DE SES FOURNISSEURS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT OU EN RELATION AVEC CELUI-CI SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ POUR CETTE LICENCE, LE CAS ÉCHÉANT. SoftGenetics agit pour le compte de ses fournisseurs dans le but de décliner, d'exclure et/ou de limiter les obligations, garanties et responsabilités telles que prévues dans le présent Contrat, mais à aucun autre égard et à aucune autre fin.

18. Règles d'exportation. Vous acceptez que le Logiciel ne soit pas expédié, transféré ou exporté dans un pays ou utilisé d'une manière interdite par la loi américaine sur l'administration des exportations ou toute autre loi, restriction ou réglementation relative aux exportations (collectivement, les « Lois sur les exportations »). En outre, si le Logiciel est identifié comme étant des éléments contrôlés à l'exportation en vertu des Lois sur les exportations, vous déclarez et garantissez que vous n'êtes pas citoyen ou autrement situé dans un pays sous embargo (y compris, sans s'y limiter, l'Iran, l'Irak, la Syrie, le Soudan, la Libye, Cuba, la Corée du Nord, la Serbie et la Crimée) et qu'il ne vous est pas autrement interdit, en vertu des Lois sur les exportations, de recevoir le Logiciel. Tous les droits d'utilisation du Logiciel sont accordés à condition que ces droits soient perdus si vous ne respectez pas les conditions du présent Contrat.

19. Droit applicable. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément au droit substantiel en vigueur dans l'État de Pennsylvanie, aux États-Unis d'Amérique.

20. Dispositions générales. Ceci constitue l'intégralité de l'accord entre vous et SoftGenetics concernant la licence du Logiciel, et remplace toutes les déclarations, discussions, engagements, communications ou publicités antérieurs liés au Logiciel. Le présent Contrat ne peut être modifié que par un écrit signé par un dirigeant autorisé de SoftGenetics. Toutefois, des Mises à jour peuvent vous être concédées sous licence par SoftGenetics avec des conditions supplémentaires ou différentes. SoftGenetics peut céder le présent Contrat à une société affiliée ou à tout autre tiers à son entière discrétion.